



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.



**ONU DC**  
Office des Nations Unies  
contre la drogue et le crime



**NATIONS UNIES**  
BUREAU DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME

# Premier Sommet parlementaire mondial sur la lutte contre le terrorisme

*Les parlementaires montrent la voie à suivre en matière de  
stratégie de prévention, en consolidant la paix et préparant  
un avenir meilleur pour les victimes du terrorisme*

**9 septembre 2021, Vienne**

## Note d'orientation

### 1. Introduction

Le Sommet parlementaire mondial sur la lutte contre le terrorisme fait partie des programmes de l'UIP. Il s'agit du premier sommet sur ce thème tenu en partenariat entre l'UIP et les Nations Unies. Ce sommet est une composante importante du Protocole d'accord trilatéral signé en mai 2019 entre l'UIP, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONU DC), et le Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme (BLT) ; il est organisé conjointement par l'UIP et les Nations Unies (ONU DC et BLT). Le Sommet aura lieu à un moment critique, alors que la communauté internationale, l'économie mondiale et les économies nationales s'efforcent de se relever d'une épidémie dévastatrice. Ce sommet permettra aux parlementaires de trouver des solutions durables et d'apporter une contribution parlementaire aux efforts déployés dans le monde pour la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent, par des mesures énergiques ayant une incidence réelle au niveau local, en particulier pour les victimes du terrorisme. L'objectif final du Sommet sera de favoriser la paix et le développement durable dans des régions où des groupes terroristes ont tiré parti de la pandémie et demeurent une menace importante pour la paix et la sécurité internationales, comme c'est le cas dans les pays du Sahel.

### 2. Contexte

Au cours des 20 dernières années, les parlementaires du monde entier ont accordé une attention particulière au terrorisme. Depuis 1996, l'UIP a adopté 12 résolutions<sup>1</sup> relatives au terrorisme, qui soulignent toutes la nécessité de coopérer avec les entités compétentes des Nations Unies<sup>2</sup> afin d'appuyer la mise en œuvre des stratégies des Nations Unies, dont la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Les Parlements membres de l'UIP ont également adopté à l'unanimité une résolution en faveur de cette stratégie, par laquelle ils s'engagent à fournir l'appui législatif nécessaire à l'application des résolutions pertinentes des Nations Unies<sup>3</sup>.

Lors de la 137<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP, qui s'est tenue à Saint-Pétersbourg (Russie) en octobre 2017, les Parlements membres ont approuvé la création du Groupe consultatif parlementaire de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, qui est chargé de servir de point focal mondial pour les activités parlementaires liées à la lutte contre le terrorisme. La constitution du Groupe consultatif a mené à la création, au sein de l'UIP, d'un Programme sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent.

<sup>1</sup> Résolutions de l'UIP 1996/95, 2001/106, 2001/105, 2002/107, 2003/108, 2005/113, 2005/112, 2006/115, 2007/116, 2010/122, 2015/132 et 2016/134.

<sup>2</sup> Résolutions de l'UIP 2001/05, para.4 ; 2002/107 para. 6 et 8 ; 2003/108, para. 24 et 34 ; 2005/112, para. 13 ; 2006/115, para. 9 ; 2006/115, para. 10 et 12 ; 2006/132, para. 2, 5 et 11 ; 2016/134, para. 26.

<sup>3</sup> Résolution de l'UIP 2006/115.



Le Programme de l'UIP vise à appuyer les travaux des parlementaires aux niveaux national, régional et international en facilitant la transposition de résolutions et de stratégies internationales dans la législation nationale. L'un des principaux éléments du Programme vise à assurer le renforcement des capacités parlementaires et l'accès aux bases de données sur la législation, la jurisprudence, la bibliographie, les stratégies et les traités en matière de lutte contre le terrorisme, qui sont disponibles sur SHERLOC à l'adresse : <https://sherloc.unodc.org>.

Par ailleurs, le Programme permet de promouvoir la coopération parlementaire régionale, par des possibilités de coopération avec les Nations Unies, la constitution d'un réseau parlementaire mondial, la production de rapports parlementaires annuels mondiaux, la conception d'une carte interactive, et la fourniture d'une application mobile et d'outils à l'intention des parlements. L'une des activités prévues dans le cadre du Programme est d'organiser l'une des plus importantes réunions sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent : le Sommet parlementaire mondial sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent, qui devrait avoir lieu tous les deux ans.

### 3. Objectifs

Ce Sommet parlementaire mondial réunira diverses parties prenantes : parlementaires du monde entier, représentants des Nations Unies, experts; membres d'assemblées parlementaires régionales, victimes du terrorisme, représentants de la société civile et responsables locaux, notamment. L'objectif visé est de déterminer quel le meilleur moyen pour les parlementaires de s'attaquer aux différentes causes du terrorisme et de l'extrémisme violent, et de définir les mesures appropriées à prendre qui aient des effets bénéfiques concrets au niveau local et dans les collectivités.

#### Date et lieu

Le Sommet aura lieu à Vienne le jeudi 9 septembre, de 9 h 00 à 18 h 00. Une réunion du Groupe consultatif précédera le Sommet.

#### Programme

Le Sommet débutera par un débat de haut niveau. Des allocutions de bienvenue seront prononcées par :

- le Président du Conseil national autrichien,
- le Président de l'UIP.

Elles seront suivies de discours-programme prononcés par :

- la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Vienne et Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC),
- le Secrétaire général adjoint de l'ONU chargé de la lutte contre le terrorisme,
- le Secrétaire général de l'UIP.

Le débat de haut niveau sera suivi de trois réunions-débat thématiques sur divers sujets liés à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

#### Séance 1 : **Réponse parlementaire pour soutenir les victimes du terrorisme**

Des victimes du terrorisme s'adresseront aux parlementaires du monde entier et aux Nations Unies pour faire valoir leurs points de vue, qui guideront les participants dans leur recherche de solutions concrètes. Cette réunion-débat visera à déterminer comment la communauté internationale peut travailler ensemble et en coordination avec les collectivités et la société civile, de manière à ce que la situation difficile des victimes du terrorisme reçoive toute l'attention qu'elle mérite. Depuis 2016, l'UIP redouble d'efforts pour sensibiliser le monde au sort des victimes du terrorisme et organise depuis 2017 des réunions-débats avec des victimes du terrorisme de la région du Sahel et du Moyen-Orient afin de présenter un réquisitoire sur le terrorisme.

***Après de cette réunion-débat, l'UIP lancera un certain nombre d'outils pour la lutte contre le terrorisme***

L'UIP a conçu des outils dans le cadre des initiatives prises pour constituer un réseau parlementaire interactif qui améliore la coordination entre parlementaires. Ces outils de TIC visent à aider les parlementaires dans leurs efforts de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent. Ils fournissent des informations actualisées concernant la lutte contre le terrorisme dans le monde et permettront d'accroître la sensibilisation, la connectivité et la coordination des initiatives mondiales de lutte contre le terrorisme. Ces outils sont également structurés de manière à faciliter l'application législative des résolutions et des stratégies connexes adoptées par les Nations Unies.

***Séance 2 : Rôle des parlements dans la prévention du terrorisme, la radicalisation et des discours de haine***

Le terrorisme est un problème mondial contre lequel toute la communauté internationale doit lutter efficacement. Le terrorisme et l'extrémisme violent demeurent une menace grandissante que les interventions militaires et les mesures de sécurité ne suffisent pas à éradiquer efficacement.

Les groupes terroristes et extrémistes tendent à utiliser les zones marginalisées, profitant des troubles locaux pour recruter de jeunes citoyens en situation vulnérable. Il est nécessaire de s'attaquer aux causes profondes et aux conditions sous-jacentes qui incitent des individus à se joindre à ces groupes terroristes ou extrémistes.

Les parlementaires doivent donc intensifier leurs interventions auprès d'acteurs clés dans les régions et les collectivités. Il conviendrait d'accorder une attention particulière au rôle des femmes, des jeunes, des acteurs locaux et de la société civile, y compris des chefs religieux et des responsables locaux, dans une action commune pour la prévention de la violence, le renforcement de la capacité de résistance à la radicalisation et aux propos haineux, et l'amélioration des institutions publiques, de la participation des collectivités et, par le fait même, de la gouvernance.

***Séance 3 : L'appel en faveur du Sahel***

La montée de la violence et la détérioration de la sécurité au Sahel sont lourdes de conséquences pour les collectivités, les sociétés et les économies dans cette région. En fait, les attaques terroristes contre des cibles civiles et militaires se multiplient dans la région du Sahel et leurs effets sont dévastateurs. Profitant de la perméabilité des frontières, des groupes terroristes présents dans les zones frontalières s'en prennent régulièrement à la population et aux institutions nationales en lançant des attaques coordonnées.

L'insécurité résultant des conflits armés, du terrorisme et du crime organisé transnational rend les pays de la région du Sahel de plus en plus vulnérables, réduisant d'autant les chances de favoriser le développement. Les gouvernements et les parlements des pays de la région du Sahel ont désespérément besoin de conjuguer leurs efforts, avec l'appui d'autres régions, en vue de relever ces défis de manière plus efficace.

En 2017, le G5 Sahel a constitué la Force conjointe pour intensifier la lutte contre les menaces pour la paix et la sécurité, et soutenir le développement. Ses principaux objectifs sont de recueillir, traiter et échanger des informations criminelles pertinentes sur des acteurs très divers évoluant dans un environnement extrêmement complexe. Les nombreux défis que le Sahel doit relever aujourd'hui requièrent des mesures efficaces pour lutter contre le terrorisme s'inscrivant dans une approche multidimensionnelle, afin d'agir sur de nombreux fronts différents, en mettant davantage l'accent sur les approches préventives.

Le Sommet sera l'occasion pour les parlements, la société civile, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé de s'associer à l'appel lancé pour sauver les pays du Sahel du fléau du terrorisme. Le Sommet permettra de débattre des problèmes et des défis auxquels fait face cette région, et d'explorer les solutions concrètes qui s'offrent à nous pour venir en aide à une population qui a énormément souffert, ainsi qu'aux victimes du terrorisme dans cette région.

#### 4. Résultats du Sommet

- Sensibilisation aux problèmes auxquels font face les victimes du terrorisme au niveau international.
- Institutionnalisation des relations entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif aux niveaux national et international à l'appui des initiatives mondiales de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.
- Sensibilisation aux ressources requises et aux déficits de financement pour les pays du Sahel en vue de l'exécution de projets et programmes particuliers à l'appui d'initiatives de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent dans ces pays.

#### 5. Informations pratiques

Des renseignements complémentaires et le programme complet du Sommet sont disponibles ici : <https://www.ipu.org/fr/event/premier-sommet-parlementaire-mondial-sur-la-lutte-contre-le-terrorisme>

Pour toute demande d'information, veuillez contacter Mme Carmen Elena Castillo à l'adresse [counter-terrorism@ipu.org](mailto:counter-terrorism@ipu.org) ou Mme Marine Hermes à l'adresse [peace@ipu.org](mailto:peace@ipu.org)